

PROGRAMME DE FIDÉLITÉ GLAZED

LE RÈGLEMENT

1 – Définition du programme de fidélité chez Glazed.

Le programme de fidélité Glazed permet aux clients particuliers des boutiques sous enseigne Glazed (75005, 75009) de cumuler des points lors de leurs achats dans les boutiques et sur le site internet de Glazed (www.glaces-glazed.com) ou en participant à des jeux proposés par Glazed en boutique ou sur les réseaux sociaux de Glazed.

2 – Comment adhérer au programme de fidélité Glazed ?

L'adhésion au programme de fidélité Glazed est gratuite.
Elle nécessite de s'inscrire auprès de nos vendeurs en boutique ou lors de la création de votre compte lors d'un achat sur notre boutique en ligne sur <https://www.glaces-glazed.com/commande-en-ligne>. Cette inscription entraîne l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

3 – L'identification au programme de fidélité Glazed

L'identification au programme se fait grâce au nom ou prénom du client. Seuls éléments indispensables à l'identification. Cependant si le client souhaite être alerté d'offres spécifiques pour les adhérents au programme de fidélité (soldes, journée Moshpit...) il est nécessaire que celui-ci laisse son numéro de portable ou son adresse mail.

4 – Comment obtenir des points de fidélité ?

Chaque achat effectué permet au client identifié d'obtenir des points de fidélité selon la condition suivante : 1 € dépensé = 1 point attribué.
Le montant d'achat pris en compte pour le calcul des points est le prix total net TTC à payer (c'est-à-dire après déduction de toutes remises, etc...). Seuls les euros entiers sont transformables et non pas les centimes d'euros.
Le client peut également obtenir des points ou bénéficier de remises en participant à certains jeux proposés par Glazed.

5 – Visualisation des points de fidélité.

Le client peut, à tout moment, prendre connaissance du solde de ses points :
- sur simple demande en boutique ;
- depuis son compte fidélité en ligne, si son inscription a été faite en ligne.

6 – Comment transformer ses points de fidélité?

Les points sont transformables dans toutes les boutiques Glazed (75005, 75009)
Ils donnent le droit au client à 5€ de réduction valable sur les produits Glaces et Gaufres.
Les 5€ doivent être utilisés en 1 seule fois. Les points de fidélité ne sont pas négociables en espèces et ne peuvent pas faire l'objet d'un avoir. Ils sont personnels et non cessibles.
Les points de fidélité acquis sont valables au maximum 36 mois. Passé ce délai, ils seront automatiquement perdus pour le client.

7 – Avantages exclusifs du programme de fidélité GLAZED

Le programme de fidélité peut donner le droit à des avantages exclusifs dans les boutiques Glazed pour les clients ayant fournis leur adresse mail ou leur sms lors de leur inscription au programme de fidélité. Les Clients seront alors informés par mail ou sms de ses avantages.

8- Modifications ou arrêt du programme de fidélité GLAZED

GLAZED se réserve le droit à tout moment de modifier le présent règlement ou de suspendre voire de supprimer le programme de fidélité sous réserve d'en informer par tous moyens jugés nécessaires et suffisamment à l'avance les clients.

En cas d'arrêt du programme de fidélité, les clients bénéficieront alors d'un délai de 4 mois pour solder leur compte fidélité à compter de l'annonce qui en sera faite par Glazed. Passé ce délai les points seront définitivement perdus.

Pour les clients qui n'auraient pas donné leur mail ou leur numéro de téléphone, un affichage sera mis en place en boutique pour les informer.

Aucune modification du présent règlement, ni la cessation du programme de fidélité n'ouvriront droit à une quelconque indemnité pour le client.

8 – Données personnelles

Tout client dispose des droits d'accès, d'interrogation, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données qui le concernent, du droit de définir des directives sur la manière dont il entend que soient exercés ces droits après son décès, du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Ces droits peuvent être exercés auprès de GLAZED par courrier postal : Glazed - Programme de fidélité - 19 rue Geoffroy Saint Hilaire 75005 Paris ou mail à contact@glaces-glazed.com accompagné d'une copie d'un titre d'identité comportant sa signature. Si un points de fidélité avant sa demande ; à défaut, il les perdra.